

Parce que le port du masque empêche les personnes sourdes, malentendantes ou muettes de communiquer convenablement, la Mairie de Cannes, à l'initiative de David Lisnard, dote tous les agents d'accueil des établissements municipaux de masques transparents adaptés aux échanges avec les personnes en situation de handicap. De même, tous les instituteurs des écoles cannoises publiques et privées qui enseignent dans des classes composées d'élèves atteints par ces handicaps vont recevoir leur masque transparent dit « inclusif ». Dans le cadre des mesures engagées par la municipalité contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, cette mesure vise à faciliter les échanges et maintenir le lien social des personnes sourdes et muettes afin de veiller à leur bien-être dans ce contexte exceptionnel.

**« Le maintien et la facilitation du lien social sont essentiels. Les malentendants et sourds-muets ne doivent pas pâtir des obligations sanitaires actuelles. La vraie solidarité consiste à venir en aide à ceux qui souffrent, qui font face à des difficultés de vie, en les accompagnant et les soutenant quel que soit le contexte. »**

David Lisnard, maire de Cannes

Dans le cadre de la pandémie mortelle de la Covid-19, le port du masque est un acte civique et un geste barrière face à la propagation de l'épidémie. Pour les personnes sourdes et malentendantes, cette obligation est aussi une difficulté supplémentaire pour échanger et interagir avec les autres.

Particulièrement attaché au maintien et à la facilitation du lien social des personnes en situation de handicap, David Lisnard, maire de Cannes, dote les agents d'accueil de chaque structure municipale, mais aussi les instituteurs des écoles primaires privées et publiques cannoises, de masques dits « inclusifs », adaptés aux échanges avec les sourds et muets, pour simplifier leurs interactions au quotidien.

Ainsi, pour les aider à conjuguer obligation du port du masque et confort de compréhension, la Mairie de Cannes a effectué une première commande de masques à fenêtre transparente qui permettent la lecture labiale. De fabrication française par une entreprise adaptée, ces masques en tissu sont lavables et réutilisables 20 fois, conformes à la norme AFNOR S76-001 du 29 mars 2020 de catégorie 1 et validés par la Direction Générale de l'Armement.

Aujourd'hui, près de 460 masques inclusifs ont été livrés à 300 agents d'accueil municipaux et instituteurs cannois ayant en charge des élèves sourds, malentendants ou muets pour leur permettre de suivre leur enseignement sans difficulté. Pour les agents d'accueil, ce masque adapté n'a pas vocation à être porté en permanence mais uniquement quand une personne atteinte de ces handicaps se présente sur site.

Dans les semaines à venir, la Mairie de Cannes prévoit une nouvelle commande de près de 5 000 masques inclusifs afin d'assurer à chaque agent et instituteur le renouvellement régulier de son masque.

Pour rappel, depuis le 28 février 2020, la Mairie de Cannes a distribué 1 103 720 masques (chirurgicaux, FFP2, FFP3, #MMERCI alternatifs, #MMERCI alternatifs enfants, visières, visières enfants et inclusifs) afin de protéger la population, les publics fragiles et les professionnels de santé contre l'épidémie de Covid-19.

[Signaler un abus](#)

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)